

**Face aux enjeux du présent,  
huit mémoriaux français et étrangers se sont réunis au camp des Milles**

**Ce 10 février 2015 se sont réunies au Site-Mémorial du Camp des Milles de grandes institutions mémorielles françaises et étrangères, à l'invitation d'Alain Chouraqui, Président de la Fondation du Camp des Milles –Mémoire et Education.**

Les événements tragiques qui ont frappé notre pays impliquent une mobilisation de tous ceux qui ont un rôle dans l'éducation à la citoyenneté.

Les institutions mémorielles font partie de ces acteurs incontournables car elles apportent le recul du passé pour aider à la lecture d'un présent complexe et évolutif, marqué lui aussi par les extrémismes, les fanatismes, l'antisémitisme, les racismes mais aussi par des résistances à ces engrenages.

On peut même considérer que la grande différence avec le passé est qu'aujourd'hui nous savons que l'impensable est possible et que nous pouvons connaître les leçons de cette histoire tragique pour en éviter le retour.

Cela renforce encore la responsabilité des mémoriaux à qui se pose une double question essentielle : sur quels points et comment mieux répondre aux défis éducatifs actuels qui les concernent aussi ?

Pour tenter de réfléchir ensemble à cette problématique, les grands mémoriaux en charge de l'histoire de la déportation et de la résistance ont été invités à une première réunion de travail au Site-Mémorial du camp des Milles.

Huit Mémoriaux ont répondu à cet appel, et l'on notait notamment la présence du directeur du Mémorial d'Auschwitz-Birkenau et d'un représentant du Centre Simon Wiesenthal basé à Los Angeles.

Entourés d'universitaires, de représentants de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, des associations de résistants et de l'Education Nationale, les institutions mémorielles rassemblées ont, dans un premier temps, échangé sur leurs approches et pratiques respectives en matière de travail historique, de centres de ressources scientifiques, de services à la jeunesse et de formation initiale et continue. Ont ensuite été examinées les complémentarités et les possibles convergences en matière de contenus scientifiques et pédagogiques, d'outils muséographiques, d'actions éducatives et culturelles, de communication, de moyens...ainsi que de modes d'actions auprès des différents publics.

Cette rencontre, co-animée par le Recteur Philippe Joutard et par Alain Chouraqui, constitue une première étape dans la réflexion indispensable et urgente face aux défis actuels des extrémismes.

L'ensemble des participants s'est félicité de cette initiative et se retrouvera prochainement pour avancer dans l'élaboration des actions concrètes évoquées ce 10 février.

**Contact Presse :**

**DINESH TEELUCK** [dinesh.teeluck@campdesmilles.org](mailto:dinesh.teeluck@campdesmilles.org)  
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

## À PROPOS DU CAMP DES MILLES :

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy.

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m<sup>2</sup> de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le Volet historique présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le Volet mémoriel permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le Volet réflexif présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi découvrir l'exposition nationale de Serge Klarsfeld sur les « 11400 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an.

Autre exposition à découvrir : « Sauver les enfants : 1938-1945 », réalisée en partenariat avec l'Oeuvre de Secours aux Enfants (OSE). Entrée libre.

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « Salle des peintures » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. Le parcours de visite se termine par le Chemin des Déportés, emprunté à l'été 1942 par les déportés, et dans lequel se trouve un Wagon du Souvenir situé à l'endroit même du départ pour la déportation. Accès libre.

### Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecureuil, France Télécom, Axa, la SNCF, le Groupe Alteor et la Fondation EDF.